

dent en Normandie , & le Marquis de Gramont en Franche-Comté.

IV. Le Roi a donné le Regiment de Dragons du feu Comte de Lautrec au Marquis de Vignolles son frere, qui avoit été long-tems Capitaine dans le même Regiment, avant d'avoir été fait Mestre de Camp de Cavalerie ; Mr. le Duc a aussi donné à Mr. de Laval le Regiment de Bourbon qu'avoit Mr. de Vieux-Pont.

*Regimens
donnez.*

V. L'affaire du Jansenisme & celle du Cas de Conscience qui depuis plus de 50. ans ont armé plusieurs Sçavans, & causé de cruels chagrins à quantité de Prélats & autres celebres Docteurs, semble être finie ou du moins endormie, depuis que les Docteurs qui avoient été exilés pour le Cas de Conscience, ont été rappelés en se retractant de ce qu'ils avoient signé il y a quelques années ; il ne reste plus dans la disgrâce que Mr. Petit-Pied, qui fait paroître plus fermeté que les autres, n'ayant pas voulu se retracter ; mais le parti opposé s'en console, voyant que le Cas de Conscience est réduit au *Petit-Pied*.

*Jansenis-
me & cas de
conscience.*

Bien des gens ne croient pourtant pas que cette querelle finisse si-tôt, on a en vû d'une aussi petite consequence qui ont déchiré l'Eglise pendant des siècles entiers ; il ne faut que réfléchir sur ce qui se passa sous les Pontificats de Nicolas IV. Clement V. Jean XXII. & Benoît XII. j'en rapporterai ici l'histoire en abrégé.

Il s'éleva une dispute entre les Cordeliers dans laquelle le Pape & l'Empereur se mêlerent d'une maniere qui causa une guerre sanglante & cruelle. Le sujet de cette dispute fut la forme du capuchon des Cordeliers : les uns qu'on appelloit les *Freres Spirituels* vouloient que les capuchons fussent étroits ; les autres qu'on nommoit *Freres de Communauté*, prétendoient qu'ils fussent plus larges ; & quoique le Pape eût décidé

*Capuchon
des Corde-
liers.*